

Mode de règlement

Le service de réservation de place de parking est un service payable lors de la commande uniquement par carte bancaire pour les particuliers et les agences de voyages ayant opté pour le paiement en ligne par carte (le choix du mode de paiement est définitif).

Les agences de voyages souhaitant payer par chèque ou virement bancaire devront le préciser lors de l'inscription et renvoyer aux services comptables de l'aéroport la fiche de création de compte client dûment remplie.

Paiement par :

-Chèques, à l'ordre de : Société d'Exploitation de l'Aéroport de Toulon Hyères (SEATH)

-Virement, nous contacter pour obtenir les coordonnées bancaires :

Service Accès et Stationnements

Tél : 04 94 00 83 14

Fax : 04 94 00 83 26

[Mail : parking@toulon-hyeres.aeroport.fr](mailto:parking@toulon-hyeres.aeroport.fr)